

## COMITE DE DIRECTION DU 10/04/2017 à 20h COMPTE-RENDU

**Membres présents :** DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), FALCOZ Denis (T), BONNET André (T), GRAND Solange (T), ARLAUD Frédéric (T), DUFRENEY Jean-Charles (T), MARTIN FARDON Marie-France (T), MOLLARET Guy (T)

**Membres absents avec pouvoir :** BRUN Michel (T), MOLBERT Line (T)

**Membres absents :** WAX Nicolas (T)

**Invité présents:** GUIRAUD Sophie (assistante de Direction)

**Secrétaire de séance :** GUIRAUD Sophie

**Présidence :** DIDIER Jean

**Date convocation :** 7 mars 2017

**Membres en exercice :** 13

**Présents :** 10

**Votants :** 12

### **1. Validation du compte-rendu du précédent Comité de Direction**

Le Comité de Direction valide, avec 11 voix pour et 1 abstention, le compte-rendu du précédent Comité de Direction.

Pour rappel, la Commission finances se compose de : Jean Didier, Frédéric ARLAUD, Bruno RAMBAUD, Pierrick VIAL, Michel BRUN, Jean-Charles DUFRENEY, Solange GRAND, Nicolas WAX.

### **2. Entretien préalable à la démission d'office du Directeur de l'Établissement**

Des interrogations sur d'éventuels conflits d'intérêt entre les fonctions du directeur de l'EPIC et ses activités privées sont posées par les services de l'état. Il était donc nécessaire que le Comité de Direction étudie cette situation au regard de l'article 17 des statuts de l'EPIC.

Toutefois, avec monsieur DIDIER, Président de l'établissement, monsieur ARLAUD, Vice-Président, et monsieur FOUCRIER, Directeur, une solution a été trouvée pour sortir par le haut de cette situation. Monsieur de Président rappelle que l'EPIC fait l'objet d'une mesure de redressement judiciaire. Une affaire de conflit d'intérêt ne peut qu'affaiblir en plus la structure.

Le Président a donc accepté la démission de Monsieur FOUCRIER qui prendra effet le 05 mai 2017, soit à l'issue de son préavis légal. D'ici cette date, le Directeur est placé en congé annuel.

Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire de maintenir la procédure de démission d'office du Directeur.

Comme évoqué précédemment, l'EPIC doit faire face à des défis importants.

Pour cette raison, considérant la confidentialité des dossiers à traiter, le Président propose de nommer Monsieur CHAPUIS Richard, actuel Directeur Général des Services de la commune pour exercer les fonctions de Directeur d'Albiez Tourisme. La durée de l'intérim sera de 2 mois à partir

du 11 avril 2017 (jusqu'au 11 juin 2017). Cette période couvrira la période de congé de monsieur FOUCRIER et la procédure de recrutement du nouveau Directeur. Sa rémunération sera de 1.500 € net mensuel.

Les axes principaux de sa feuille de mission seront :

- Initier et mettre en œuvre le redressement judiciaire
- Préparer les saisons été et hiver à venir
- Dynamiser les partenariats avec les différents acteurs touristiques de la station
- Cristalliser le dialogue social de l'établissement
- Gestion des affaires courantes

Le Comité de Direction souhaiterait des précisions sur les modalités de contrat, et évoque la compatibilité avec les statuts de l'EPIC : pas de cumul des postes. Le Comité de Direction se questionne également sur les missions à assumer en urgence, et la compatibilité avec les missions de la mairie ; une implication du personnel et des membres du Codir sera nécessaire. Le Comité de Direction propose de consulter le centre de gestion sur les modalités du contrat.

**Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 12 voix pour, les modalités de départ d'Eric FOUCRIER et la nomination de Richard CHAPUIS pour exercer les fonctions de Directeur de l'EPIC par intérim, sous réserve de l'accord du centre de gestion sur les modalités du contrat.**

### **3. Vote des budgets primitifs 2017 (Albiez Tourisme et Albiez Domaine Skiable)**

Avec les événements récents, il ne sera possible de voter que le budget principal d'Albiez Tourisme. Le budget annexe sera voté sous quinzaine.

Le Président présente le budget primitif d'Albiez Tourisme. Le Comité de Direction s'interroge sur le montant des subventions intercommunales qui seront attribuées en 2017, et demande un suivi de cette question.

**Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide, à l'unanimité, le budget primitif 2017 d'Albiez Tourisme tel que détaillé dans les pages suivantes.**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	252 565,44	0,00	214 363,64	214 363,64	214 363,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	271 640,00	0,00	276 890,00	276 890,00	276 890,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 500,00	0,00	10 700,00	10 700,00	10 700,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>534 705,44</b>	<b>0,00</b>	<b>501 953,64</b>	<b>501 953,64</b>	<b>501 953,64</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	682,56	0,00	200,00	200,00	200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>636 988,00</b>	<b>0,00</b>	<b>602 163,64</b>	<b>602 163,64</b>	<b>602 163,64</b>
029	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			6 695,00	6 695,00	6 695,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>				<b>6 695,00</b>	<b>6 695,00</b>	<b>6 695,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>535 389,00</b>	<b>0,00</b>	<b>508 648,64</b>	<b>508 648,64</b>	<b>508 648,64</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>55 146,42</b>
<b>-</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>563 995,06</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	104 000,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
74	Subventions d'exploitation	303 839,00	0,00	325 893,64	325 893,64	325 893,64
75	Autres produits de gestion courante	118 650,00	0,00	184 150,00	184 150,00	184 150,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>526 489,00</b>	<b>0,00</b>	<b>610 543,64</b>	<b>610 543,64</b>	<b>610 543,64</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits exceptionnels	10 900,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>637 389,00</b>	<b>0,00</b>	<b>616 043,64</b>	<b>616 043,64</b>	<b>616 043,64</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>537 389,00</b>	<b>0,00</b>	<b>616 043,64</b>	<b>616 043,64</b>	<b>616 043,64</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>-</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>616 043,64</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>6 635,00</b>
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.  
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou après reprise anticipée des résultats).  
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, et/ou que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.  
 (6) DE 029 + RI 021 ; DI 040 + RE 042 ; RI 040 + DE 042 ; DI 041 + RI 041 ; DE 043 + RE 043.  
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.  
 (8) Solde de l'opération DE 029 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
4681	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	33 005,06	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	33 005,06	0,00	0,00	0,00	0,00
4682	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	33 005,06	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			6 695,00	6 695,00	6 695,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			6 695,00	6 695,00	6 695,00
	<b>TOTAL</b>	33 005,06	0,00	6 695,00	6 695,00	6 695,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 695,00

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)

6 695,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recette, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

#### **4. 4. Questions diverses**

**Audit Iso :** un audit de renouvellement de la norme Iso 9001 d'Albiez Domaine Skiable est prévu en juin au plus tard. Le maintien de cette norme est indispensable pour la réalisation de la maintenance en interne.

**Programmation de commissions de travail :**

- Commission finances pour préparation du budget primitif 2017 Albiez Domaine Skiable : réunion fixée le 14/04/17 à 9h.
- Commission marketing pour l'étude des tarifs RM 2017/2018 : réunion fixée le 13/04/17 à 14h.

**Accord transactionnel Marie Fumaz :** le Président présente au Comité de Direction l'accord transactionnel négocié entre l'EPIC et Marie Fumaz pour le départ de cette dernière. Le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 12 voix pour, les modalités de cet accord.

**Recrutement Directeur :** le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 12 voix pour, la mise en place d'un appel à candidatures et le recrutement d'un Directeur d'EPIC.  
Le Comité de Direction se questionne sur l'intérêt de faire appel ou non à un cabinet de recrutement, sur le coût de ces derniers, et sur le profil à rechercher pour ce poste.  
Une commission recrutement est créée, composée de : Frédéric ARLAUD, Jean DIDIER, Denis FALCOZ, Solange GRAND, Bruno RAMBAUD.

**Remarque :** le personnel RM semblait démotivé en fin de saison.

La séance est levée à 22h45.

Le Président,  
Jean DIDIER